

△
(N^o 150.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations ,
sur la requête du sieur Joseph-Nicolas Muiron.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Ostende, le 16 juillet 1815, d'un père français et d'une mère belge. Il a toujours habité la Belgique, et depuis le 9 avril 1841 il est sous-lieutenant au 4^{me} régiment de ligne.

Les documents existant au Département de la Guerre et les pièces du dossier établissent que le sieur Muiron a constamment montré le zèle le plus louable pour le service, et que, par sa bonne conduite, il a acquis l'estime de ses chefs et de ses camarades.

Les autorités consultées ont émis l'avis qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
